

DELIBERATIONS N°23-176

DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING

Nombre de conseillers en exercice : 57

- - - présents : 39
- - - votants : 53

Envoyé en préfecture le 12/07/2023

Reçu en préfecture le 12/07/2023

Publié le

ID : 045-244500203-20230627-23_176BIS-DE



Date de la convocation : 21/06/2023

Objet : Rapport Annuel du Délégué sur le prix et la qualité du service public de la mobilité urbaine – Exercice 2022

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, le VINGT-SEPT JUIN à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté, dont les noms suivent, se sont réunis dans la salle Girodet – 1, rue du Faubourg de la Chaussée à MONTARGIS, sous la Présidence de Monsieur BILLAULT.

Présents : Mmes et MM. DUPATY, BOUQUET, ABRAHAM, BEDU, CARNEZAT, LAVIER, TURBEAUX-JULIEN, GUERIN, BELLIERE, DEMAUMONT, RAMBAUD, MANAÏ-AHMADI, ÖZTÜRK, FAURE, LOISEAU, PIERRATTE, BÉGUIN, LANGRAND, DUCHÊNE, GODEY, DIGEON, VAREILLES, HOUDRÉ, CHARLES, VATRIN, BOURRY, NOTTIN, MASSON, LAURENT, DE LAPORTE, GAILLARD, LORENTZ, LELIEVRE, BILLAULT, SERRANO, TOURATIER, COULON, PASQUET, BASCOP.

Mme FEVRIER avait donné pouvoir à Mme CARNEZAT, M. SALL à M. LAVIER, M. MIREUX à M. BILLAULT, Mme HEUGUES à M. DEMAUMONT, Mme PASCAUD à M. ÖZTÜRK, M. CHRISTODOULOU à M. MASSON, Mme MOUTAUX à M. RAMBAUD, M. BOURILLON à Mme PIERRATTE, M. TERRIER à Mme CHARLES, M. DELANDRE à M. VAREILLES, M. LÉON à M. DIGEON, M. DESRUMAUX à Mme BASCOP, Mme GADAT-KULIGOWSKI à Mme SERRANO, M. PRIGENT à M. FAURE.

Absents : M. GABORET, Mme MASTYKARZ, Mme PROCHASSON.

Monsieur GAILLARD remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil de communauté,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1411-3 et R1411-7,
Vu le contrat de délégation de service public conclu avec la société KEOLIS, pour une durée de 6 ans du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2024,
Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 21 juin 2023,

Après avoir pris connaissance des éléments exposés dans le rapport du délégué pour l'exercice 2022 sur le prix et la qualité du service public du réseau de mobilités de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing,

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Prend acte du rapport annuel ci-annexé produit par KEOLIS pour l'exercice 2022 sur le prix et la qualité du service public du réseau de mobilités de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing.

Article 2 : La présente délibération est transmise à Madame la Préfète du Loiret.

Fait à Montargis, le 27 juin 2023

Le Président de la Communauté d'Agglomération,

* Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire et la publication électronique de cet acte à compter du :

12 JUIL. 2023

* Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale (28, rue de la Bretonnerie, 45057 ORLEANS) ou par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet

<https://www.telerecours.fr>

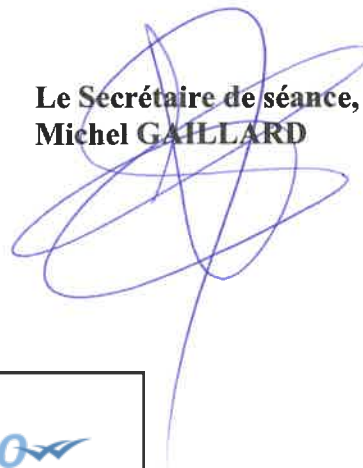
Le Président,

Jean-Paul BILLAULT



Le Président,

Jean-Paul BILLAULT



Le Secrétaire de séance,
Michel GAILLARD

Envoyé en préfecture le 12/07/2023

Reçu en préfecture le 12/07/2023

Publié le

ID : 045-244500203-20230627-23_176BIS-DE



Rapport du délégataire sur le prix et la qualité du service public**1 Présentation du service délégué****1.1 Nature du service délégué****1.1.1- Du 01/01/2019 au 05/07/2019 : maintien de l'offre de transport du contrat précédent**

- Les lignes régulières
- Les lignes complémentaires
- Les lignes secondaires
- Les services de transport à la demande
- Le service de transport des personnes à mobilité réduite Moov 'Amelys
- La navette gratuite de centralité Coralys
- L'animation et la gestion de l'agence Mirabeau
- La gestion et l'animation du pôle d'échange Mirabeau
- Une mission générale de conseil, d'assistance technique et l'accompagnement de l'autorité délégante au développement du réseau de l'autorité délégante

1.1.2 Du 06/07/2019 au 31/12/2024 : mise en œuvre du nouveau réseau : le 06/07 pour les lignes régulières et à la rentrée de septembre 2019 pour les lignes desservant les établissements scolaires secondaires.

- Les lignes régulières de transport y compris à vocation scolaire du réseau restructuré
- La navette centre-ville gratuite
- Les services restructurés de transport à la demande y compris de substitution pour les personnes à mobilité réduite Moov 'Amelys
- La location de vélos
- Les liaisons douces vélos et piétonnes
- Le covoiturage
- L'autopartage
- La gestion et l'animation du pôle d'échange Mirabeau
- L'agence commerciale et l'e-agence
- Le service de transport de substitution pour les personnes à mobilité réduite ne pouvant pas accéder au réseau de mobilité classique
- La mise en place d'un service d'information aux usagers (obligatoire pour les AOM de plus de 100 000 habitants) ;
- La mise en place d'un service de conseil en mobilité Amelys
- L'information et la distribution de titres de transport digitales
- La gestion et l'animation des pôles d'échanges (Mirabeau et gare SNCF)
- Une mission générale de conseil, d'assistance technique et l'accompagnement de l'autorité délégante au développement du réseau de l'autorité délégante

Levée de l'option n°1.2 : gratuité de l'abonnement scolaire à voyages limités à 1 aller-retour par jour scolaire avec système billettique et open paiement

Levée de l'option n°2 : CORALYS : Itinéraire étendu à Gudin et Port Saint Roch

1.2 Caractéristiques du contrat

Le contrat actuel, signé avec le délégataire Keolis Montargis, SARL dont le capital (163 280 €) est exclusivement détenu par la société Keolis. Sa durée ferme est de 6 ans, du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2024. Ce contrat de Délégation de Service Public est un contrat à contribution forfaitaire financière (CFF). A ce titre, Keolis Montargis assume les risques d'exploitation et commerciaux liés aux recettes et aux charges de fonctionnement.

Les investissements sont réalisés par l'AME.

2 -Principaux évènements intervenus en 2022 :

- Modification d'itinéraire sur la ligne n°1 à partir de l'été lié de passer sur le pont du Chinchon à Montargis
- Adaptations de l'offre, notamment scolaire sur la partie desserte en cars sans le réseau exploité en propre
- Organisation de différents évènements : bus d'or en mai et célébration des 40 ans du réseau en fin d'année
- En ce qui concerne le Plan Pluriannuel d'Investissement :
 - Réception de 4 nouveaux véhicules et 38 vélos à assistance électrique

3 – Chiffres clés

- Nombre de voyages : 1 429 279 soit une hausse de la fréquentation de 20,6% par rapport à 2021
- D'où, des recettes en hausse de 18,6% par rapport à 2021 et 9,5% par rapport au prévisionnel du contrat pour 2022.
- L'offre TAD est principalement utilisée pour la gare, pour 67%, stable pour le TAD zonal
- Forte augmentation de fréquentation pour le service de substitution Moov Amelys
- Pour mieux adapter l'offre, notamment vis-à-vis des scolaires :
 - Modification en priorité des lignes n°13,14,15 & 30
 - Création d'une nouvelle ligne n°18
 - Exploitation avec 3 cars d'occasion acquis par Keolis
 - Report des usagers de la ligne n°24 qui dessert le collège Schuman sur les lignes n°25,26 et 27 de manière à optimiser l'offre
 - Adaptation de la ligne n°16 qui part de Pannes et dessert le collège Paul Eluard, Plateau et Lycée en forêt en la décomposant afin de réduire le taux de charge.

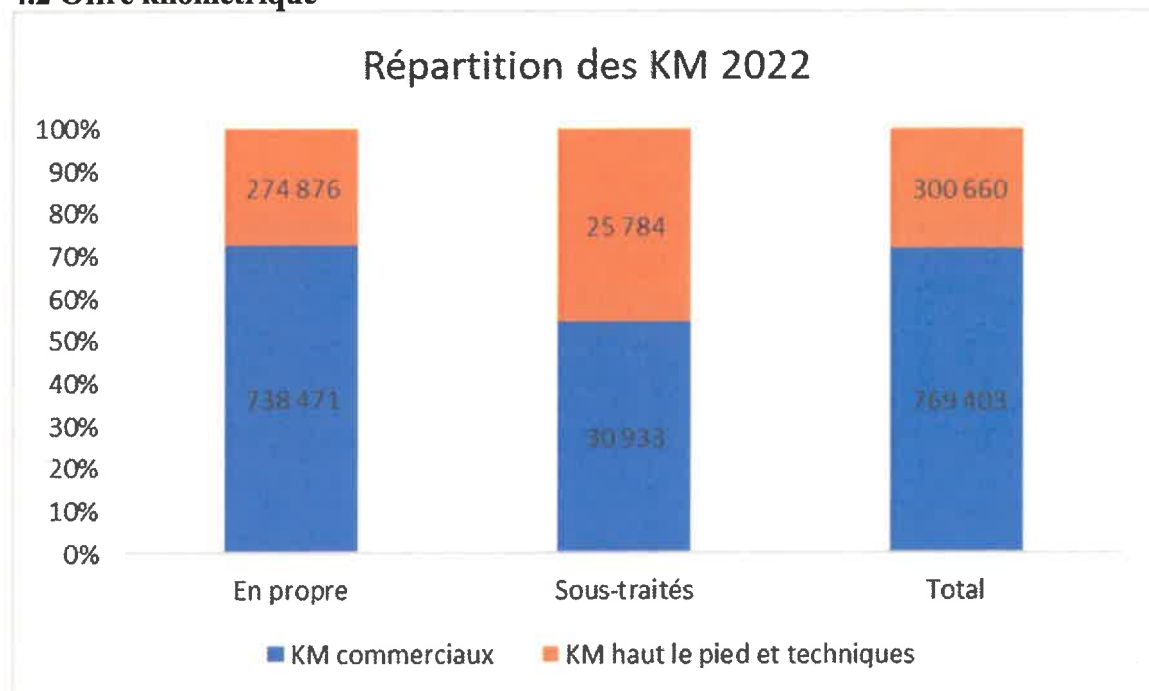
4- Offre kilométrique et points d'arrêts

4.1 Points d'arrêts

280 arrêts identifiés par 495 points d'arrêts

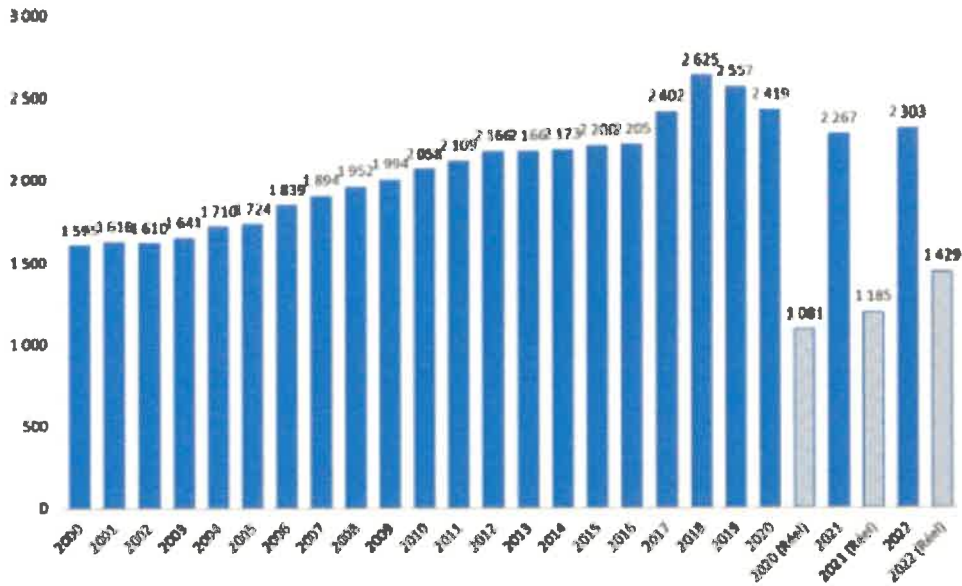
En 2022 : réaménagements de nombreux arrêts tels que République, Rabier, Sirène, Chaplin ou encore Solin.

4.2 Offre kilométrique



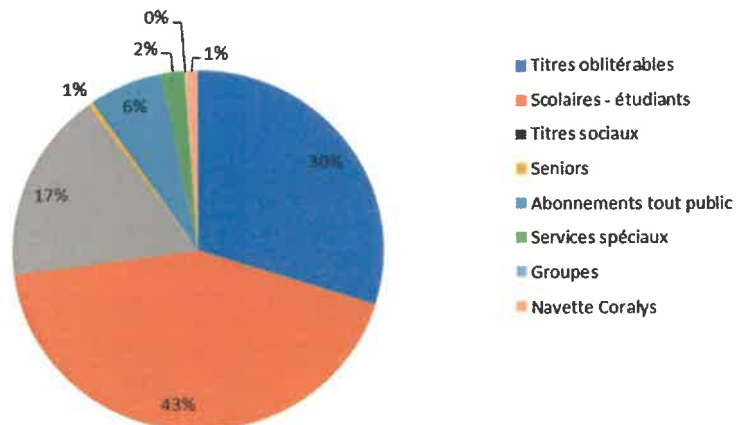
5 - Fréquentation

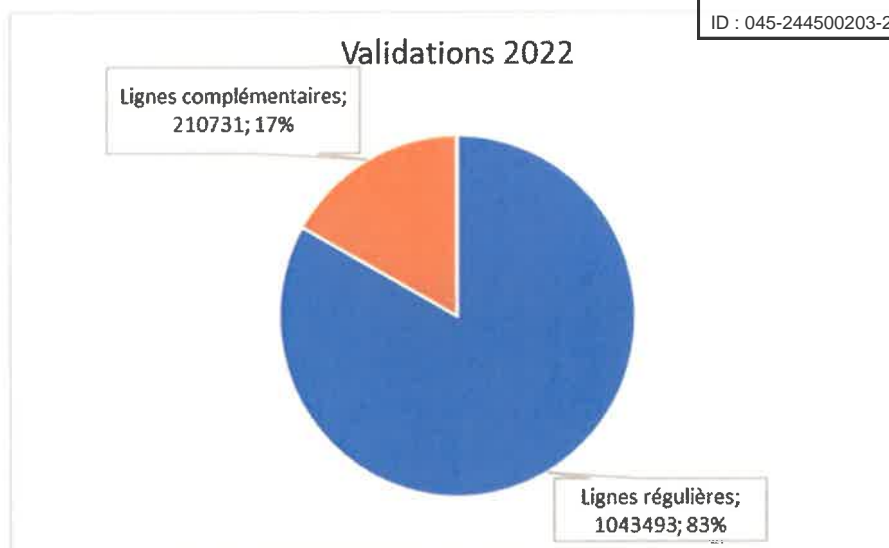
Voyages annuels réseau Amelys depuis 2000



L'année 2022 marque le retour de la fréquentation à un niveau proche de celui que connaissait le réseau avant le début de la crise sanitaire.

Répartition des voyages par titre (2022)





Ce sont principalement les lignes 1 et 2 qui représentent près de $\frac{3}{4}$ des validations des lignes régulières.

Les abonnements jeunes ont représenté 2 487 élèves en 2022

| Ventes rentrée | TOTAL Tam Tam | Total YAKA annuel | Yaka mensuel | Total général |
|----------------|---------------|-------------------|--------------|---------------|
| 2021 | 1137 | 984 | 248 | 2369 |
| 2022 | 1027 | 1120 | 340 | 2487 |
| | -9,67% | 13,82% | 37,10% | 4,98% |

6. Parc

6.1 Amélioration de l'âge du parc qui s'établit à 12,03 ans

6.2 Nombre de véhicules : en 2022 : 30 bus standards :

- 8 véhicules sont âgés de moins de 5 ans
- 2 véhicules entre 5 et 10 ans
- 8 entre 10 et 15ans
- 12 plus de 15 ans dont 1 proche de 20 ans
- 3 minibus et 1 navette Coralys
- 1 véhicule TAD/PMR électrique en location

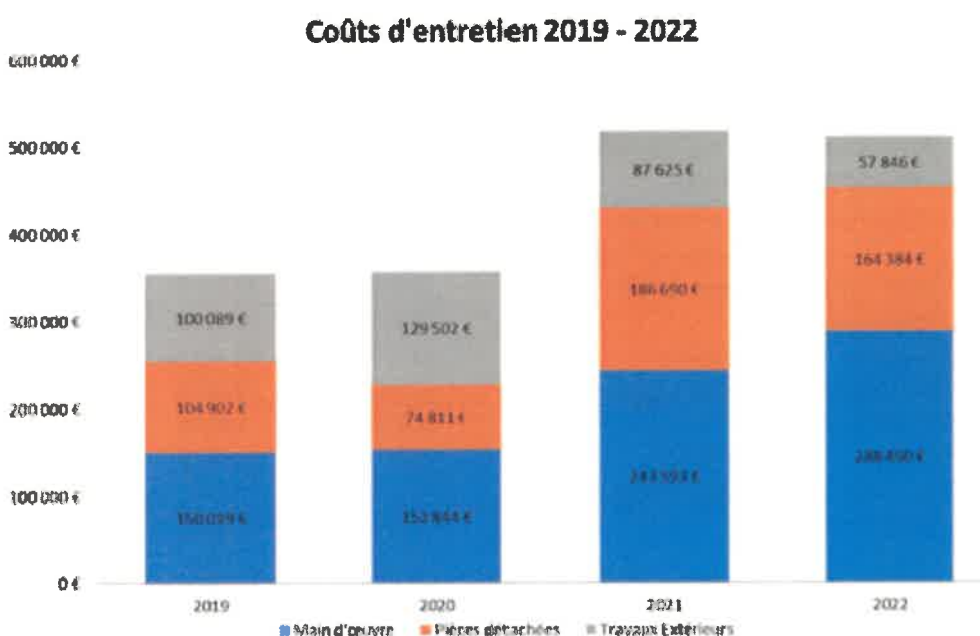
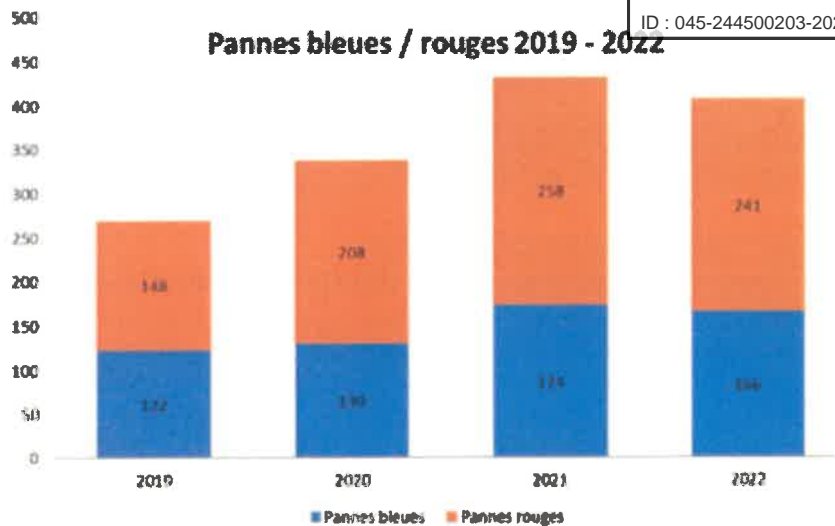
6.3 Consommation de carburant

| Consommation | | | | | |
|--------------|------|------|------|------|------|
| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
| Véhicule PMR | 11,5 | 11,7 | 12,0 | 11,3 | 12,5 |
| Minibus | 14,1 | 13,1 | 13,1 | 12,8 | 12,9 |
| R312 | 42,9 | 44,1 | 43,4 | 41,5 | 44,8 |
| Agora | 40,6 | 43,6 | 43,0 | 41,7 | 41,3 |
| Citelis | 37,6 | 37,8 | 37,4 | 37,0 | 38,3 |
| Urbanway | 37,5 | 37,5 | 35,6 | 35,5 | 37,4 |
| Crossway | | | | | 33,5 |

6.4 Pannes :

- Maintien global du nombre d'accidents
- Baisse de 6% du nombre de pannes bleues et rouges

- Nécessité de poursuivre la politique d'acquisition de véhicules et de renouveler les rénovations à mi-vie sur les véhicules



Travaux dépôt et agence Mirabeau :

- Curage du système d'écoulement des eaux pluviales
- Installation de caméras de vidéo surveillance
- Agrandissement de la zone dédiée au tri des déchets
- Création d'un parking vélo
- Remplacement des portes de l'atelier
- Travaux d'étanchéité de la salle de pause

7- Recettes

7.1 Tarification

La tarification 2022 est restée identique

| | |
|--------------------------------|---------|
| Ticket à l'unité | 1,20€ |
| Ticket DUO (1 aller/retour) | 2 € |
| Ticket 10 voyages | 10,35 € |
| Ticket 10 voyages tarif réduit | 8,20 € |
| Abonnement ACTIVA mensuel | 27 € |
| Abonnement ACTIVA annuel | 270 |
| Abonnement YAKA mensuel | 18,50 € |

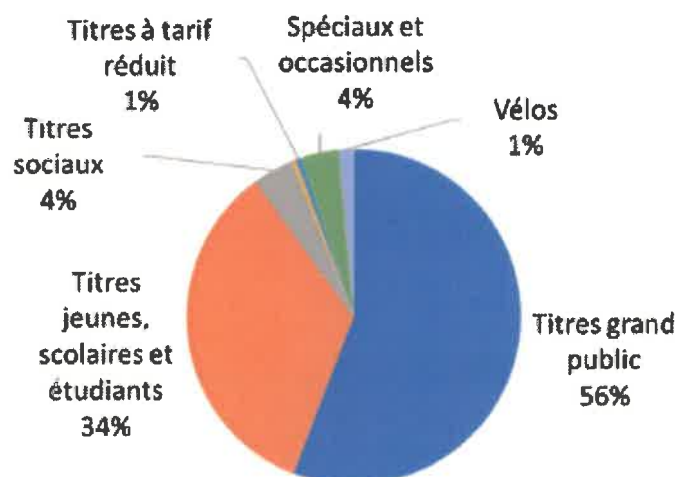
| | |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Abonnement YAKA annuel | Envoyé en préfecture le 12/07/2023 |
| Abonnement YAKA été | Reçu en préfecture le 12/07/2023 |
| Abonnement TAMTAM à payer frais de dossier | Publié le |
| Abonnement TONUS mensuel (demandeurs d'emploi) | ID : 045-244500203-20230627-23_176BIS-DE |
| Abonnement annuel SERENYS (PMR ou +de 65 ans sous conditions de ressources) | 32 € |
| Abonnement annuel SERENITY (+de 65 ans) | 210 € |
| Abonnement mensuel SERENITY (+de 65 ans) | 21 € |

7.2 Volumes de ventes prévisionnels et réalisés

Le tableau ci-dessous présente, pour chaque titre de transports, l'évolution des volumes de ventes entre 2021 et 2022 :

| Titres de transport | 2021 | 2022 | variation |
|-------------------------------------------|------------------|------------------|--------------|
| | réalisé | réalisé | |
| Titres Grand Public | 399 999 € | 474 420 € | 18,6% |
| Ticket à l'unité | 300 037 € | 362 671 € | 20,9% |
| Ticket duo | 7 244 € | 7 433 € | 2,6% |
| Carnet de 10 tickets | 37 053 € | 37 674 € | 1,7% |
| Carte mensuelle ACTIVA | 53 067 € | 63 180 € | 19,1% |
| Carte annuelle ACTIVA glissant | 2 598 € | 3 463 € | 33,3% |
| Titres Jeunes Scolaires, Etudiants | 244 219 € | 253 016 € | 3,6% |
| Yaka été (Juillet et Août) | 480 € | 1 760 € | 266,7% |
| Coupon scolaire Yaka mensuel | 57 081 € | 62 143 € | 8,9% |
| Coupon scolaire Yaka annuel + glissant | 158 700 € | 164 075 € | 3,4% |
| Carte scolaire TamTam annuel | 27 958 € | 25 038 € | -10,4% |
| Titres sociaux | 28 412 € | 27 014 € | -4,9% |
| Coupon mensuel Tonus | 14 970 € | 15 406 € | 2,9% |
| Coupon annuel Serenys + glissant | 13 442 € | 11 607 € | -13,7% |
| Titres Seniors | 2 698 € | 3 045 € | 12,9% |
| Coupon Serenity mensuel | 2 157 € | 2 425 € | 12,4% |
| Coupon Serenity Annuel glissant | 541 € | 620 € | 14,7% |
| Titres à tarif réduit | 4 845 € | 5 539 € | 14,3% |
| Carnet Tarif réduit | 4 845 € | 5 539 € | 14,3% |
| Total titres payants | 680 174 € | 763 033 € | 12,2% |

Recettes par titre 2022



Le montant total des recettes 2022 associées aux ventes de titres de transport et vélos s'élève à 797 596€ soit +9,2% par rapport aux prévisions contractuelles à 730 490€.

La croissance sur l'année 2022 est principalement tirée par une forte croissance des titres unitaires (+20,9% vs 2021).



La vélo station de la gare comptabilisait 52 abonnés à fin 2022 (vs 32 en 2021).

7.3 Ponctualité : Sur l'année 2022, 94,7% des courses sont arrivées à leur arrêt entre 3 minutes et 5 minutes par rapport au temps théorique.

8 - Effectifs

- Stabilité globale de l'effectif en 2022 par rapport à l'année précédente.
- En revanche, constat d'un volume important de mouvement du personnel

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Nombre d'Embauche | 17 |
| Nombre d'Embauche- Conducteurs | 15 |
| Nombre d'Embauche - Ouvriers | 0 |
| Nombre d'Embauche-Employés | 2 |
| Nombre d'Embauche-Maîtrises | 0 |
| Nb Départ | 15 |
| Nb Départ- Conducteurs | 12 |
| Nb Départ - Ouvriers | 1 |
| Nb Départ- Employés | 1 |
| Nb Départ- Maîtrises | 0 |
| Nb Départ Démission | 2 |
| Nb Départ Fin de CDD | 4 |
| Nb Départ Fin Essai | 3 |
| Nb Départ Licenciement | 5 |
| Nb Départ Retraite | 1 |

- Aucune grève n'est à déplorer sur 2022
- Baisse du taux d'absentéisme 7,1 % pour l'année 2022. En prévisionnel dans le contrat le taux d'absentéisme a été inscrit à 4,5%. En revanche, taux moyen observé à 9,4%
- Baisse du nombre d'accidents du travail ; une agression malheureusement
- Départ de plusieurs conductrices lié à la difficulté du métier
- D'où la difficulté de recruter des conductrices et conducteurs

Insertion sociale : partenariat avec Pôle Emploi, convention DEFI pour le financement de permis D, découverte des métiers auprès des collègues, accueil d'une stagiaire souffrant d'une déficience auditive importante.

9 – Incivilités – Vandalisme et taux de fraude

9.1 Augmentation des incivilités sur le personnel

9.2 Niveau de vandalisme en baisse sur le matériel

9.3 Taux de fraude

Sur 871 contrôles, rappels pédagogiques avec seulement deux procès-verbaux.

10 Politique commerciale, marketing et information des voyageurs**10.1 : Les actions commerciales**

- Actions de solidarité avec l'UKRAINE, animations sur stand, opérations ciblées, campagne pour les abonnements scolaires,
- Ateliers dédiés à la promotion du réseau, information aux voyageurs en temps réel : Bornes informations Voyageurs (BIV) , nouveau calculateur régional d'itinéraire JV malin, site internet Amelys avec la nouvelle application.
- Célébration des 40 ans du réseau

10.2 Réclamations : 147 en 2022 traitées dans la majorité des cas sous 48h ou sous 3 jours ouvrés et concernent des comportements des agents, régularités et demandes d'évolution de l'offre.

10.3 Démarche de développement durable :

- Certification ISO 14001 reconduit en 2020
- Eco conduite
- Rejets polluants : gestion et retraitement des déchets
- Collecte de radiographies médicales avec l'association PERSEE3C
- Installation de spots LED en éclairage public et un compteur pour la station de lavage

11. Assistance groupe**11.1 Assistance des fonctions support****11.2 Assistance sur des sujets ponctuels :**

- Aide à la lecture des impacts de la loi
- Aide à la mise en place des cars
- Aide à la mise en place de la vidéo surveillance
- Aide sur les approvisionnements lors des périodes de tensions sur les carburants

12 Prestations réalisées pour des tiers :

- Pour la sous-préfecture : transport des élèves de l'école d'infirmière de Chalette/Loing au gymnase du Puiseaux à Montargis pour un exercice de gestion de crise
- Pour l'association APAM : transport pour des visites d'entreprises sur la ZA Arboria
- Pour le Département : transport des usagers avec une déviation à la suite de la limitation du tonnage du pont.

13 - Participation de la Contribution Financière Forfaitaire

13.1 Montant : Dans le cadre de l'avenant 2 du contrat, le montant de la Contribution Financière Forfaitaire (CFF) s'élève pour 2022 à 3 832 711 € valeur 2018.

Le taux d'actualisation pour 2022 s'élève à 12,89%.

13.2 Principaux ratios financiers et économiques

| | 2022 Réalisé | 2022 Contrat actualisé |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------------|
| Euros constants | | |
| % Assistance / total Charges | 4,0% | 3,8% |
| Taux de couverture (rec.commerciales / produits d'exploit y compris marges & aléas) | 17,6% | 17,0% |
| Coût y compris marge / km commercial | 6,81 € | 6,26 € |
| Rec Comm / km commercial | 1,20 € | 1,07 € |
| Contribution Coll / km commercial | 5,62 € | 5,19 € |
| Coût y compris marge / voyage | 3,67 € | 2,31 € |
| Rec Comm / voyage | 0,64 € | 0,39 € |
| Contribution Coll / voyage | 3,02 € | 1,92 € |
| Coût de sous-traitance / km commercial | 7,89 € | 5,98 € |